Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Tutelle au portugal

Par Isabelle M

Bonjour je suis tutelle de mon pere nous venons avec mes frères et s?ur de le placé au portugal dans un ehpad avec l'accord du juge des tutelles je voudrais savoir si la tutelles fonctionne au portugal vue l'accord Haye mais je voudrais savoir surtout ou déclarer ses impôt vue qu'il est en ephade la bas vue que je gère tout d ici à til des démarche fiscale à faire la bas merci de prendre un moment pour me répondre .

Par TUT03

Bonjour
concernant l'application de la tutelle au Portugal , vous devez vous rapprocher du consulat ou de l'ambassade du Portugal ou des services sociaux du Portugal

quant aux déclarations fiscales,
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31442#0_1]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31442#0_1[/url]

votre père conserve t il son domicile en France ?
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F62]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F62[/url]